

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES
Séance du 7 janvier 2021**

Délibération n°2021-05

Suite à la convocation en date du 21 décembre 2020, le Conseil d'administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gérard CREUZET, s'est réuni le 7 janvier 2021 à 14h et a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

EXPOSE DES MOTIFS

La commission européenne demande à ce que les financements FEDER soient approuvés par l'organe délibérant des bénéficiaires de ses financements.

DELIBERATION :

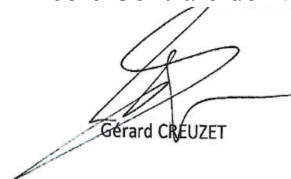
Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver les plans de financement impliquant des fonds FEDER pour les opérations suivantes :

- projet LIDAR
- projet WEAMEC RFI EMR Région
- projet Générateur de courant pulsé
- projet Evolution d'équipement de bancs d'essai moteurs : tranche 1 : acquisition d'un banc d'essai moteur et de bancs de propulsion électrique et hybride automobile
- projet Evolution d'équipement de bancs d'essai moteurs : tranche 2 : conception et réalisation d'un banc d'essai moteur marin
- projet CPER Factory
- projet Machine de lit de poudre
- projet CPER NEMO équipement
- projet CPER NEMO immobilier
- projet Connect Talent MILCOM
- projet bancs d'essai « Réseaux électriques intelligents à faible inertie »

Nombre de membres présents ou de représentés : 24

Approbation à l'unanimité

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Ecole Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 8 janvier 2021. La présente délibération a été publiée le 8 janvier 2021.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication